

CAHIER DES CHARGES POUR L'ORGANISATION DE L'ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS DES CLUBS DE L'AJF

Date : (*dernier samedi de février*)
Heure : **09h30**

1. LOCAL

Prévoir 200 places assises dont 40 au centre réservées aux invités.

Mettre une inscription "INVITÉS" à ces tables.

Installer sur la scène une dizaine de chaises avec des tables pour les membres du Comité central.

Prévoir deux personnes à l'entrée pour l'encaissement des repas.

La location de la salle ainsi que les cafés et croissants sont à la charge du club organisateur.

2. ÉCRAN

L'AJF fournit le beamer.

Pour sa part, l'organisateur doit

- Prévoir des prises de courant électrique à disposition;
- Un écran de projection blanc.

La mise en place de ce matériel ainsi que la pose des banderoles publicitaires de l'AJF est réalisé la veille de l'Assemblée, en fin de journée.

3. SONORISATION

Mettre à disposition un micro à la table du Comité central et un micro baladeur pour la salle.

Installer un pupitre sur pied avec un micro pour les orateurs.

4. ORATEURS

Président du FC local;
Représentant de la Commune;
Représentant politique;
Représentant de l'AFBJ;
Représentant de l'ASF ou de la LA.

5. DÉCORATION

Les drapeaux de la République et Canton du Jura et du Canton de Berne doivent figurer côte à côte sur la scène. Ils doivent être de grandeur identique.

6. PARTENAIRES

Le partenaire officiel de l'AJF, la Banque Raiffeisen, figure seul comme sponsor bancaire.

Les sponsors du Team Jura et du Fair-Play du cœur seront ajoutés.

Il est possible d'ajouter les sponsors du club organisateur, ceci sous réserve de l'accord de l'AJF.

Le nappage des tables est effectué avec la publicité de la Banque Raiffeisen.

7. CONCERT

Une société musicale peut donner un concert à l'apéritif (vers 11h15), si possible à l'extérieur.

8. DÉBIT

La cantine débite normalement durant les débats en faisant en sorte que le service soit discret.

Prévoir des litres d'eau sur la table du Comité central.

9. CADEAUX

Le club organisateur met à disposition le nombre de bouquets de fleurs demandés, à CHF 40.00 le bouquet. Ils seront mis sur la scène dans un seau d'eau.

La facture sera adressée à l'AJF.

10. ANIMATIONS

Le club organisateur peut prévoir, à ses frais, une animation durant la journée : sketches, imitateur, humoriste, loterie / tombola, etc. Il fera part à l'AJF des animations prévues.

11. CAFÉS / APÉRITIF / REPAS

Les cafés et croissants sont offerts lors de l'accueil des délégués.

Le repas est choisi par le Comité central de l'AJF sur proposition du club organisateur. Le prix devra se situer en CHF 25.00 et CHF 30.00.

A l'issue de l'apéritif, le club organisateur sert le repas :

- A tous invités (avec le "Bon AJF"), la facture globale est à adresser à l'AJF, elle sera accompagnée des "Bons AJF" collectés;
- A l'entrée de la salle, une participation obligatoire et minimum de CHF 80.00 est encaissée par le club auprès de tous les clubs présents, elle correspond à deux repas. Si le club a inscrit plus de deux délégués, un montant de CHF 40.00 sera encaissé par personne supplémentaire.

Pour les repas, prévoir une réserve, une dizaine pour les inscriptions tardives.

12. SIGNALISATION

Dans le village, indiquer clairement par des panneaux, la direction à suivre pour se rendre au lieu de l'assemblée.

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu auprès du responsable des événements de l'AJF :

M. Patrick Waespe : 079 653 26 24 ou patrick.waspe@ajf.ch

Au nom de l'Association Jurassienne de Football :

Président : Jacky Borruat
Secrétaire : Delphine Donzé

Delémont, le 9 avril 2018